

# Information sur la Chaine Alimentaire (I.C.A) : qu'est ce que c'est ?

**La fiche d'Information sur la Chaîne Alimentaire (ICA) est le document qui remplace l'ancienne Fiche sanitaire d'Elevage (FSE). Elle fait partie de la nouvelle organisation de l'inspection sanitaire en abattage, définie dans le Paquet Hygiène.**

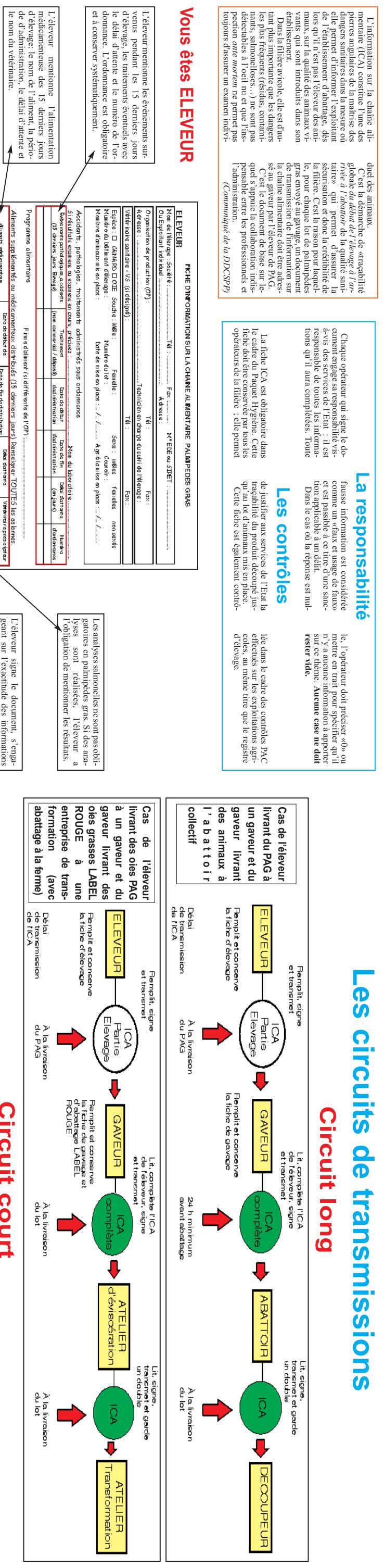
**Les informations ci-dessous expliquent les modalités de mise en place de l'ICA. Le modèle présenté est applicable à la production de palmipèdes gras. Une fiche similaire s'applique à la production de volailles.**

L'information sur la chaîne alimentaire (ICA) constitue l'une des pilier de la démarche de « traçabilité globale du débitage de l'élevage à l'abattoir », qui permet d'assurer la sécurité et donc la crédibilité de la filière. C'est la raison pour laquelle, pour chaque lot de palmipèdes traités envoyé au ravage, un document de transmission d'information sur la chaîne alimentaire doit être adressé au gérant par l'éleveur de PAC.

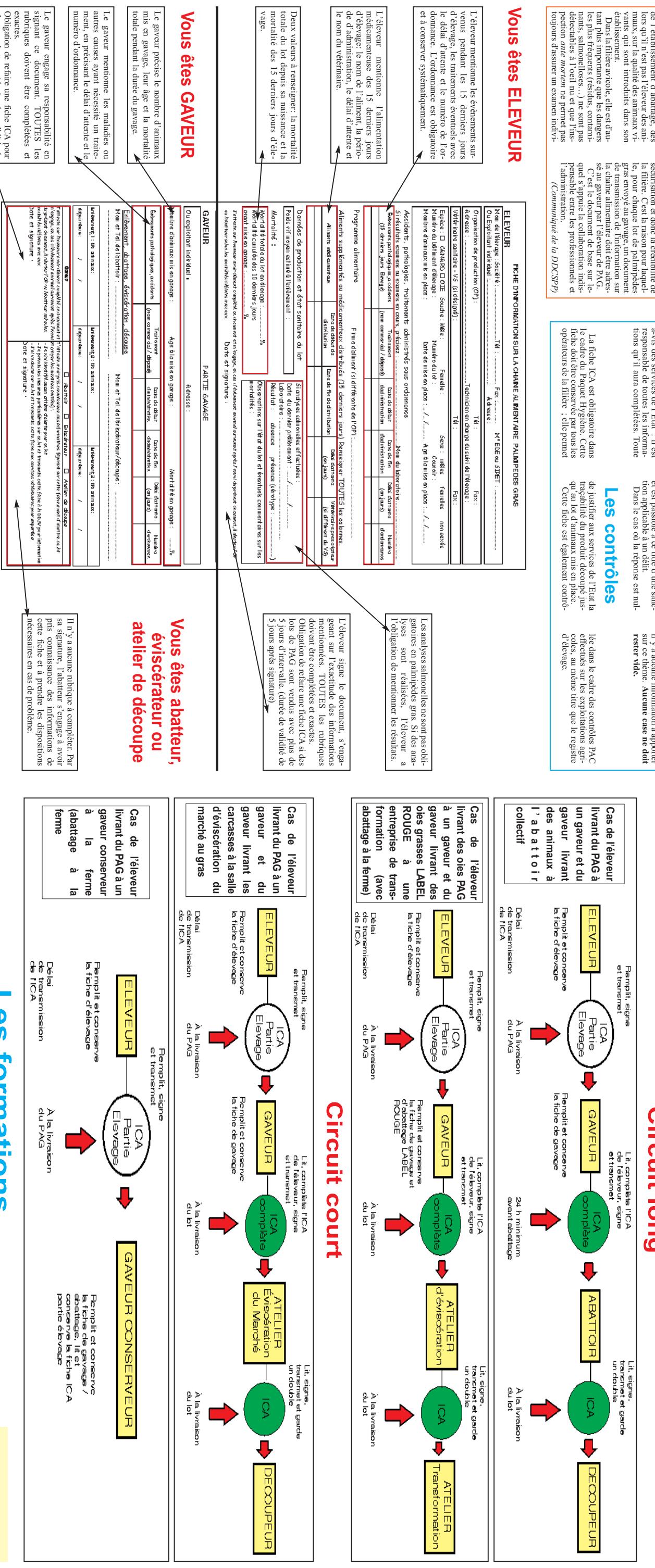
C'est le document de base sur lequel s'appuie la collaboration indispensable entre les professionnels et l'administration.

(Commissaire de la DDCSPP)

## Circuit long



## Circuit court



Ces règles imposées par la Commission Européenne doivent être respectées pour la pérennisation de la filière.

# Information sur la Chaine Alimentaire (I.C.A) : qu'est ce que c'est ?

L'information sur la chaîne alimentaire (ICA) constitue l'une des piliers angulaires de la maîtrise des dangers sanitaires dans la mesure où elle permet d'informer l'exploitant d'établissement d'abattage, dès lors qu'il n'est pas l'éleveur des animaux, sur la qualité des animaux viennent qui sont introduits dans son établissement.

Dans la filière avicole, elle est d'autant plus importante que les dangers les plus fréquents (résidus, contaminants, salmonelloses...) ne sont pas détectables à l'œil nu et que l'inspecion ante mortem ne permet pas toujours d'assurer un examen individuel des animaux.

C'est la démarche de « traçabilité globale du débitage de l'élevage à l'abattoir » qui permet d'assurer la sécurité et donc la crédibilité de la filière. C'est la raison pour laquelle, pour chaque lot de palmipèdes traités envoyé au ravage, un document de transmission d'information sur la chaîne alimentaire doit être adressé au gérant par l'éleveur de PAC.

C'est le document de base sur lequel s'appuie la collaboration indispensable entre les professionnels et l'administration.

(Commissaire de la DDCSPP)

## La responsabilité

Chaque opérateur qui signe le document assume sa responsabilité vis-à-vis des services de l'Etat, il est possible à ce titre d'une façon ou l'autre, de faire évoluer la collaboration entre les opérateurs de la filière ; elle permet dans le cas où la réponse est nulle de rester vide.

### Les contrôles

de justifier aux services de l'Etat la traçabilité du produit découpé jusqu'au lot d'animaux mis en place. Cette fiche est également contrôlée dans le cadre du Paquet Hygiène. Cette dernière doit être conservée par tous les opérateurs de la filière ; elle permet

de mettre en place de l'ICA. Le modèle présenté est applicable à la production de palmipèdes gras. Une fiche similaire s'applique à la production de volailles.

**Comment la compléter ?**

**• Participer à l'inspection sanitaire ante et post mortem en abattage à la ferme CE**

Tout propriétaire d'un acteur d'abattage agréé CE (salle d'abattage abattoir individuel à la ferme) doit obligatoirement participer à une journée de formation complémentaire au stage de maîtrise de l'hygiène déjà suivi.

**• Maîtrise sanitaire en tuerie de palmipèdes gras et de volailles**

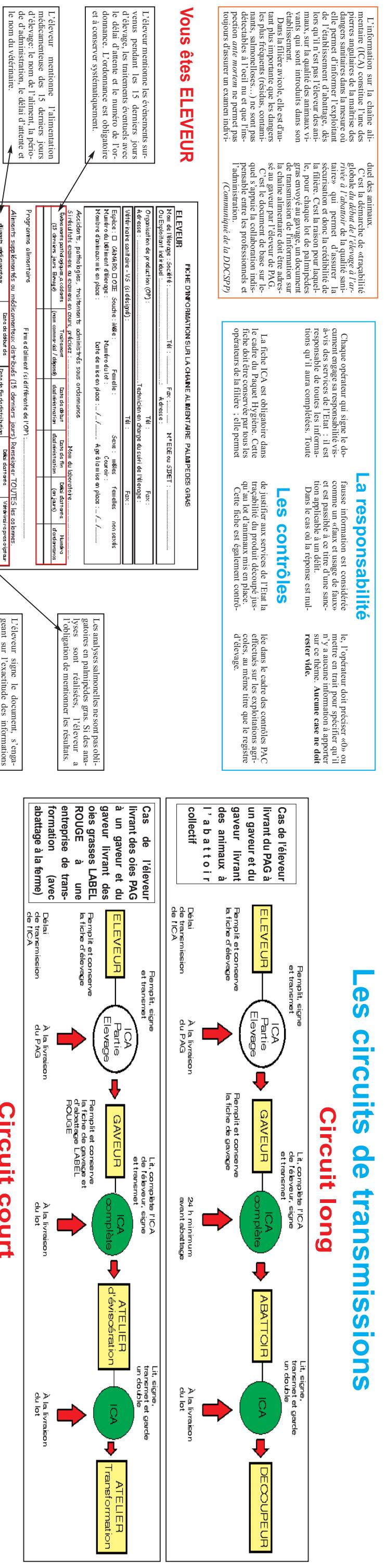
Tout propriétaire d'une tuerie de volailles (sans agrément) doit obligatoirement présenter aux Services Vétérinaires un dossier de maîtrise sanitaire et une attestation de formation à l'hygiène.

**Pour toute information ou pour se procurer la fiche ICA,**

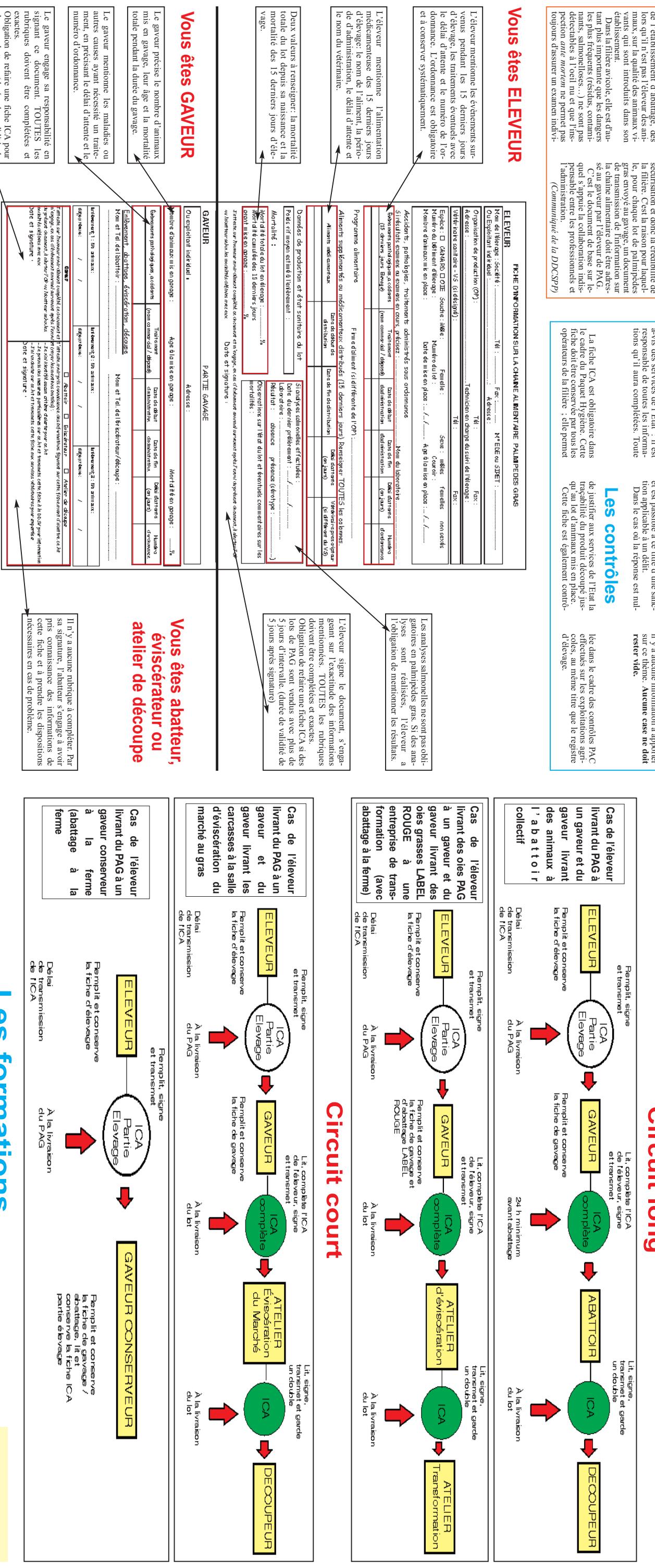
contacter la Chambre d'Agriculture du Gers,  
Pôle Aviculture  
au  
05.62.61.77.40.

## Les circuits de transmissions

### Circuit long

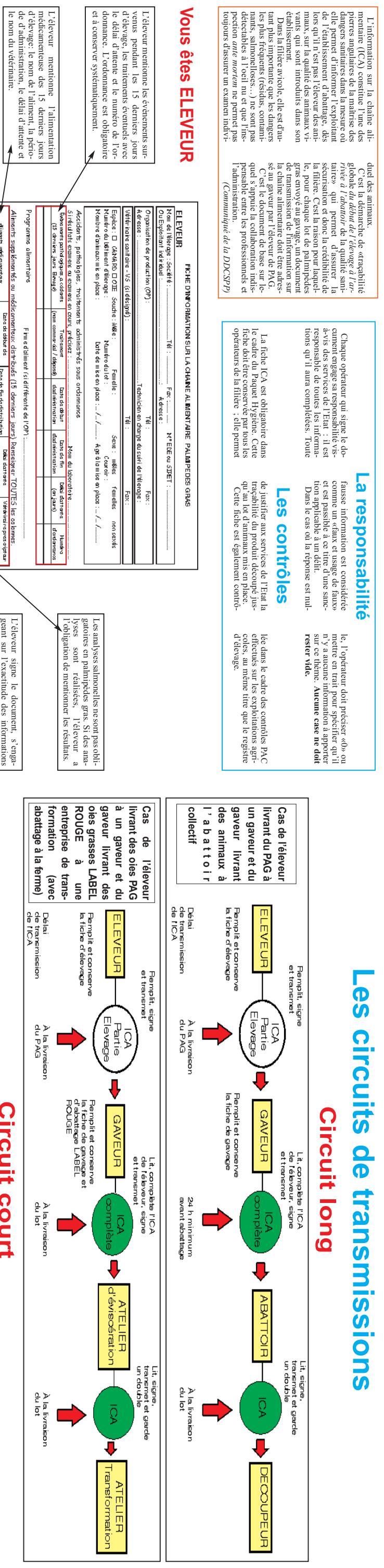


## Circuit court

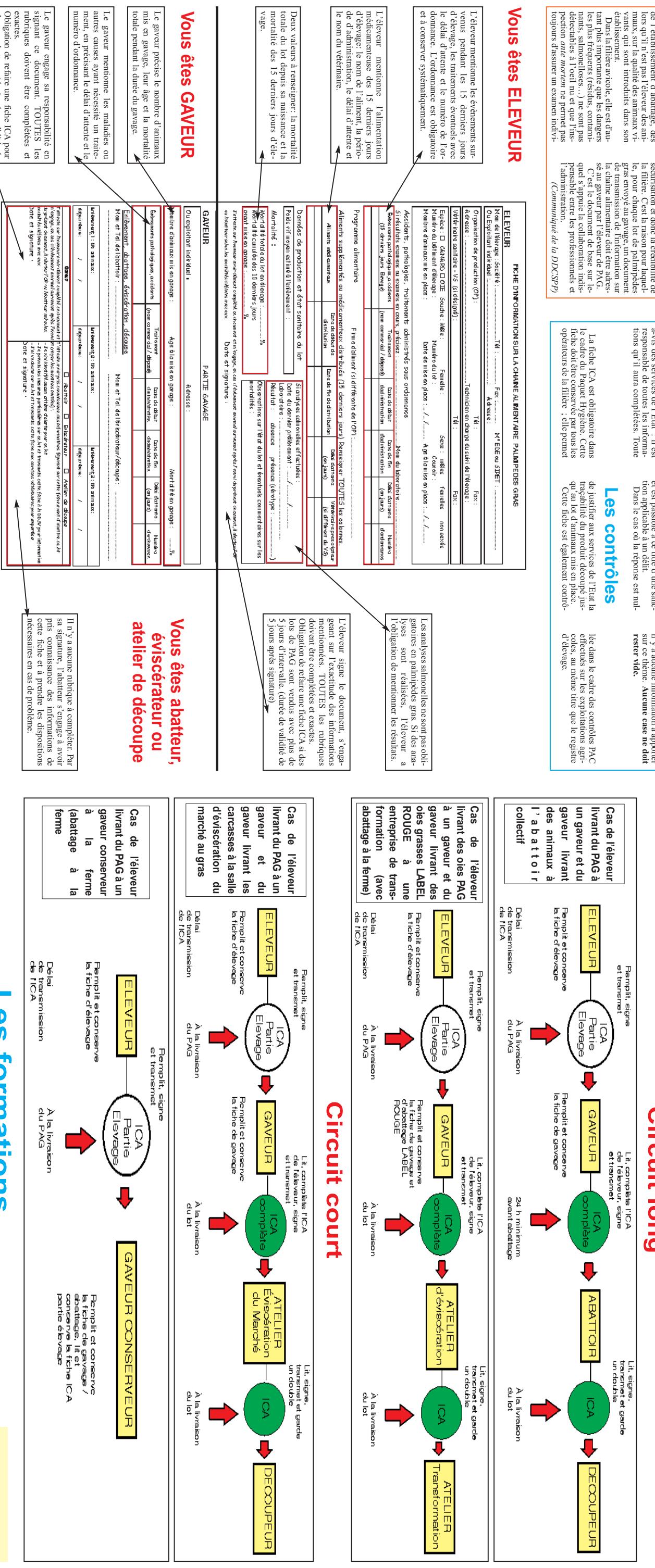


## Les formations

### Circuit long

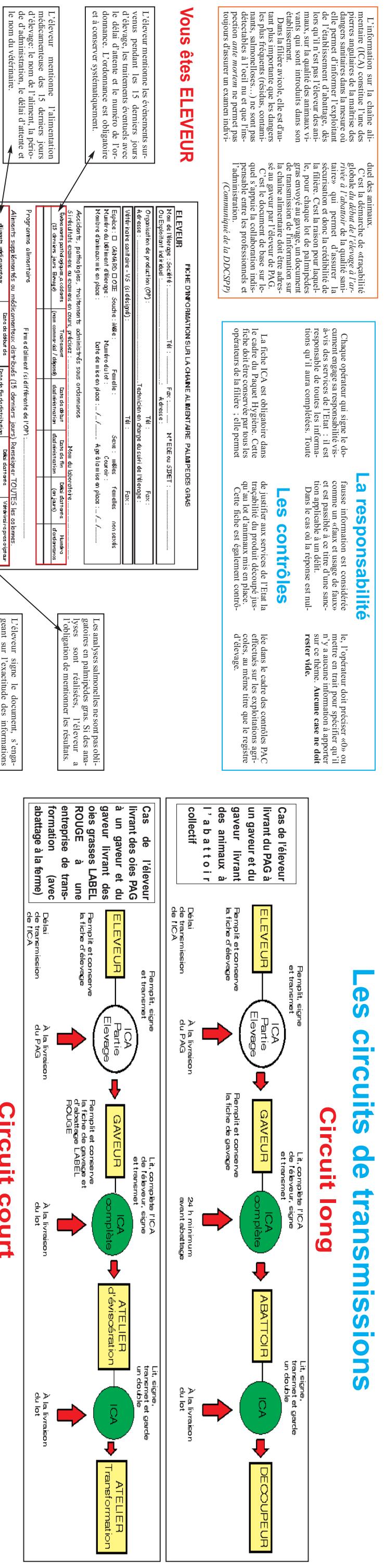


## Circuit court



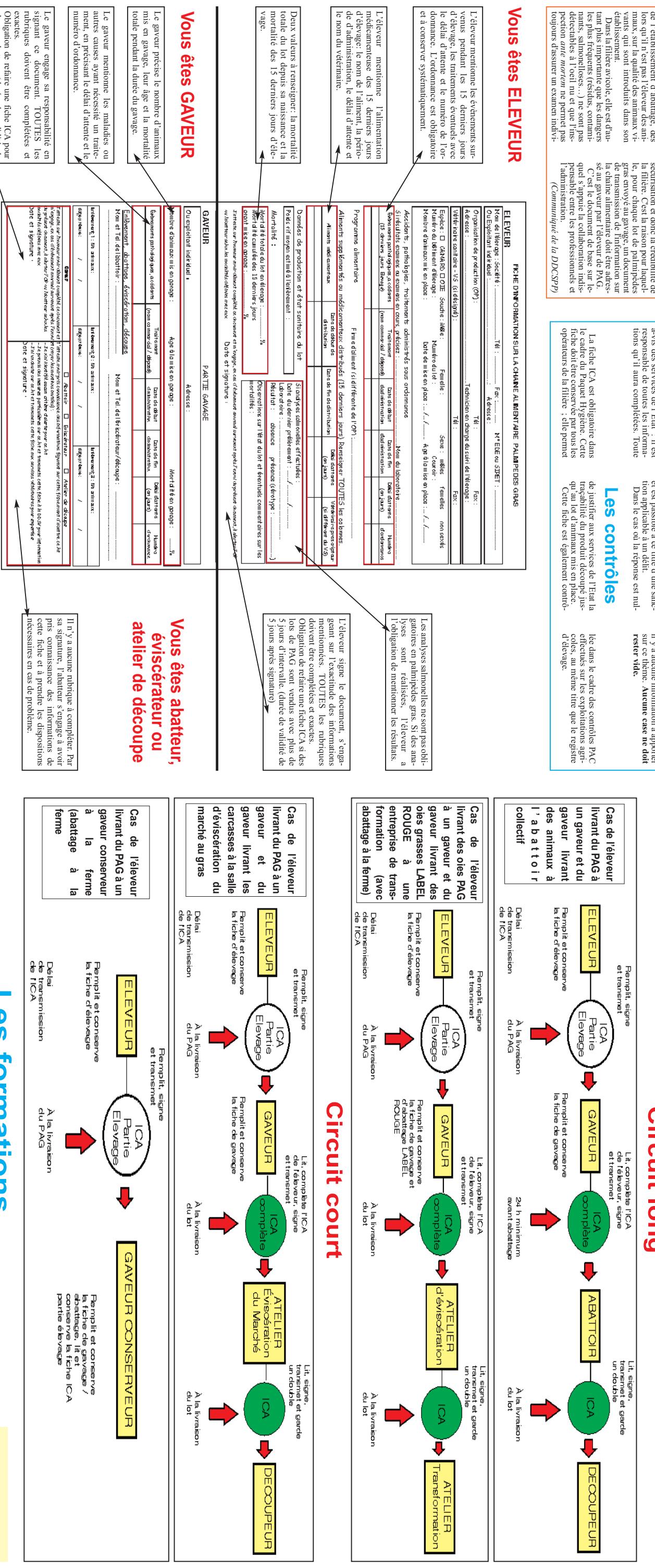
## Les formations

### Circuit long



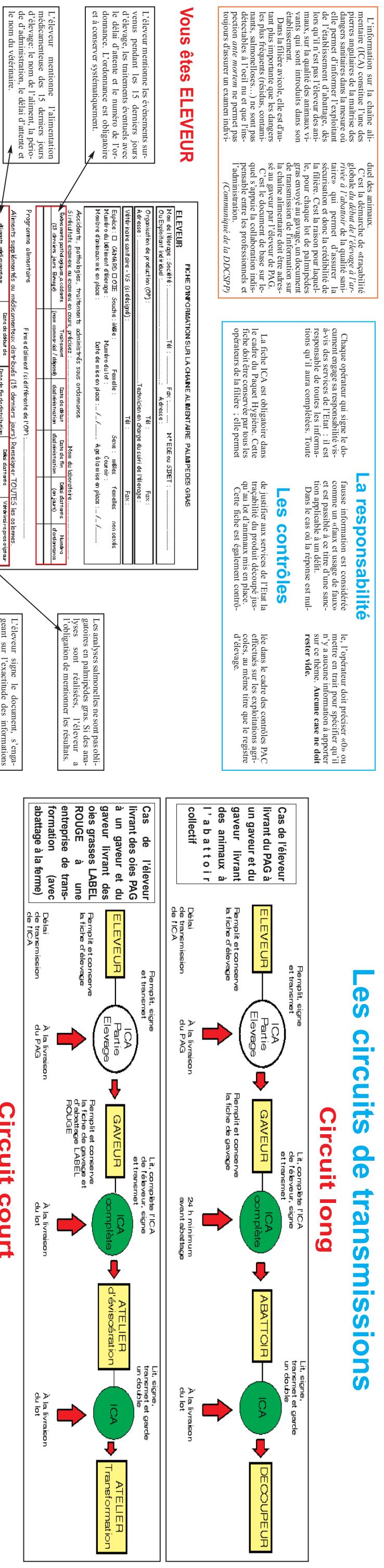
## Les formations

### Circuit court



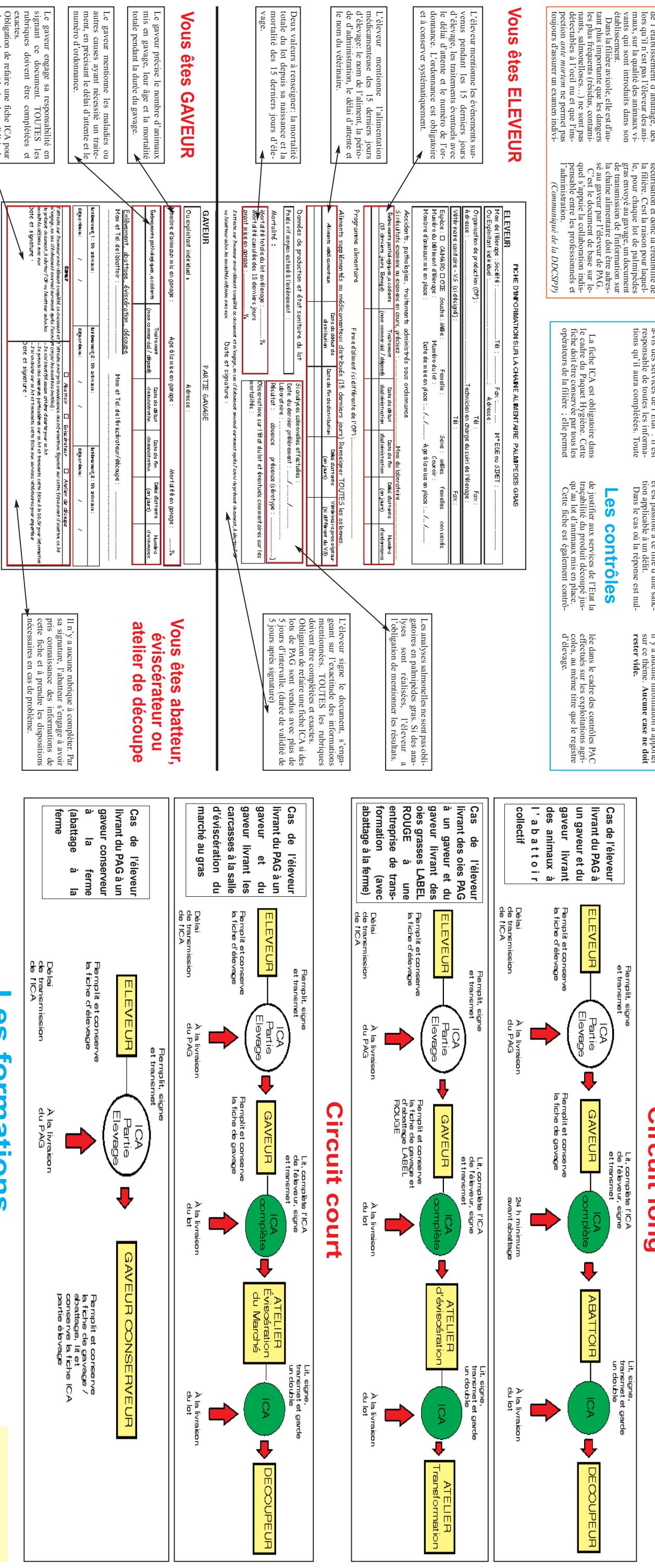
## Les formations

### Circuit long



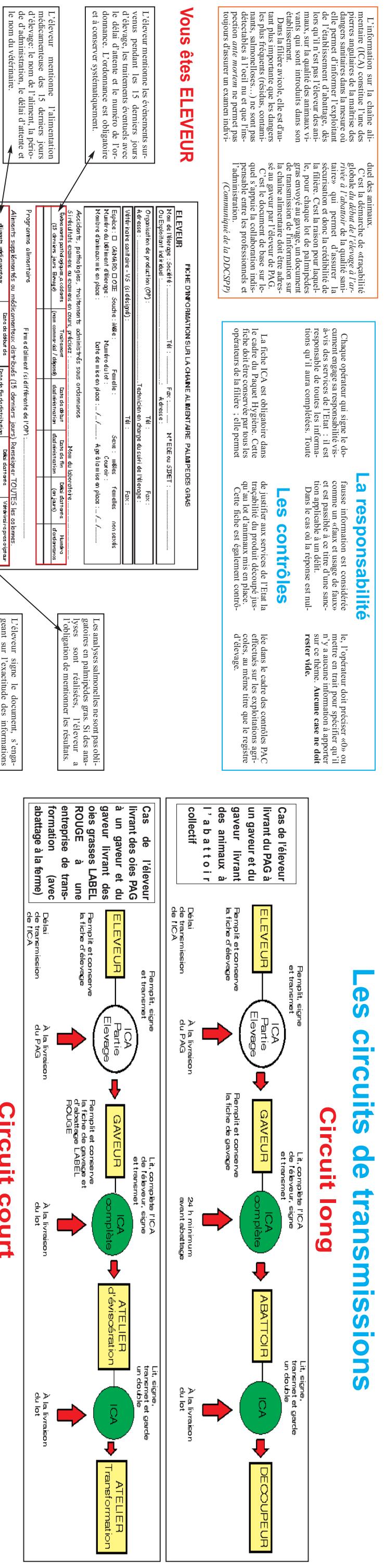
## Les formations

### Circuit court



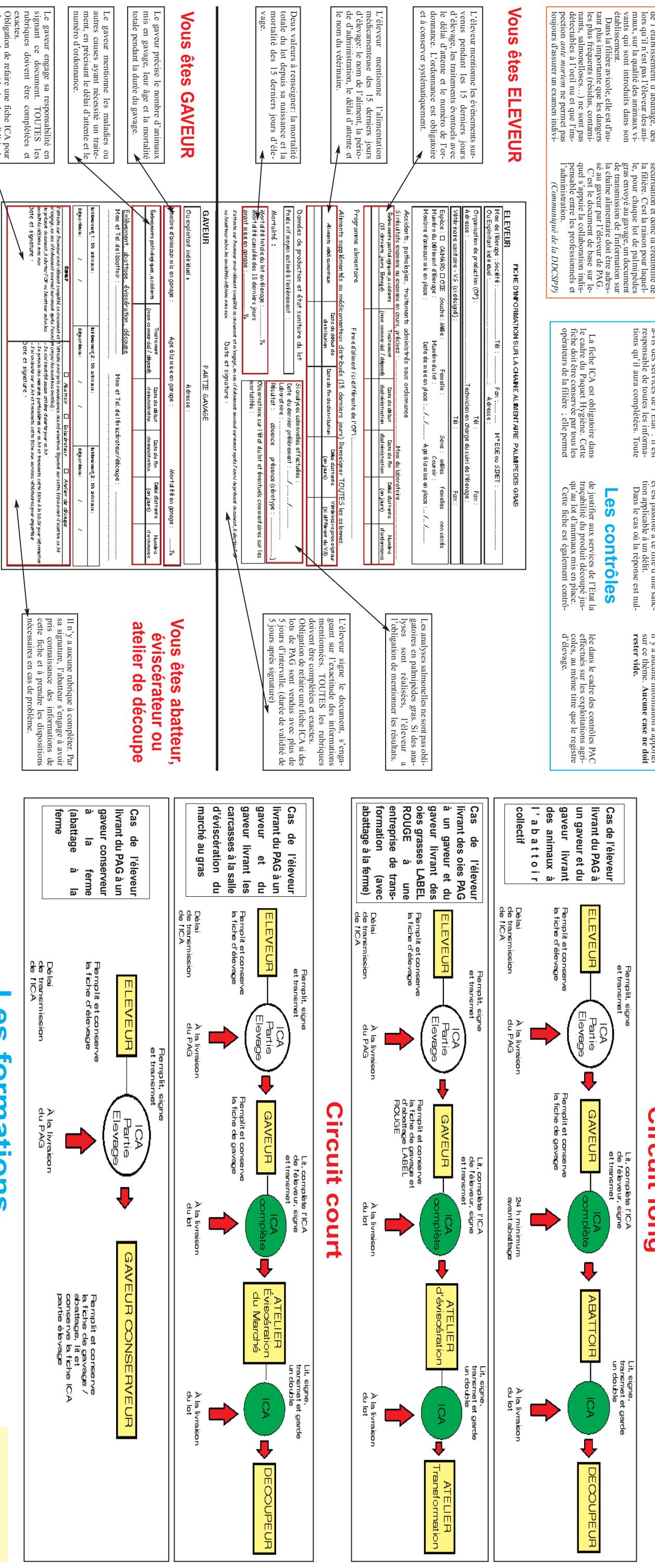
## Les formations

### Circuit long



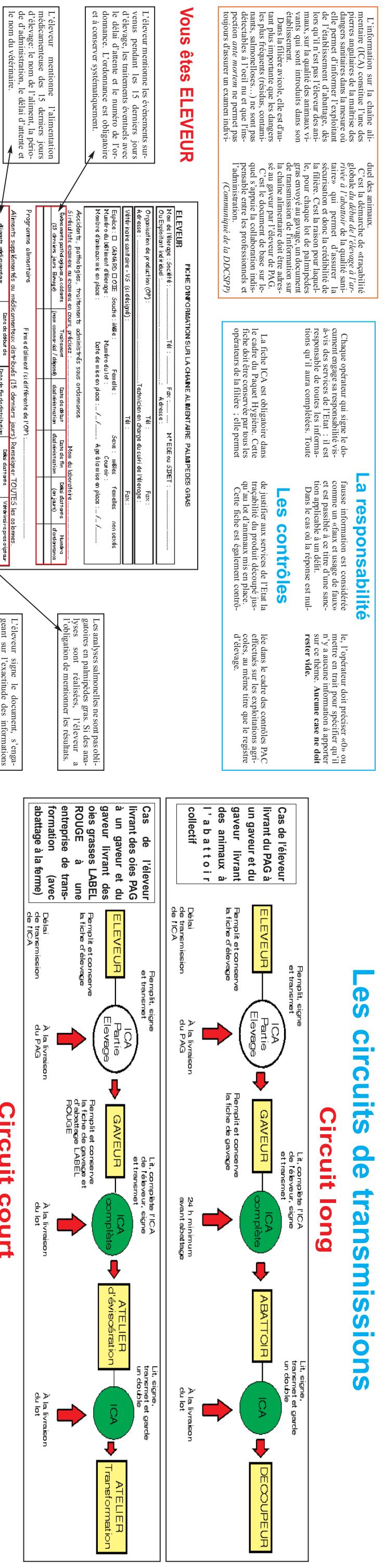
## Les formations

### Circuit court



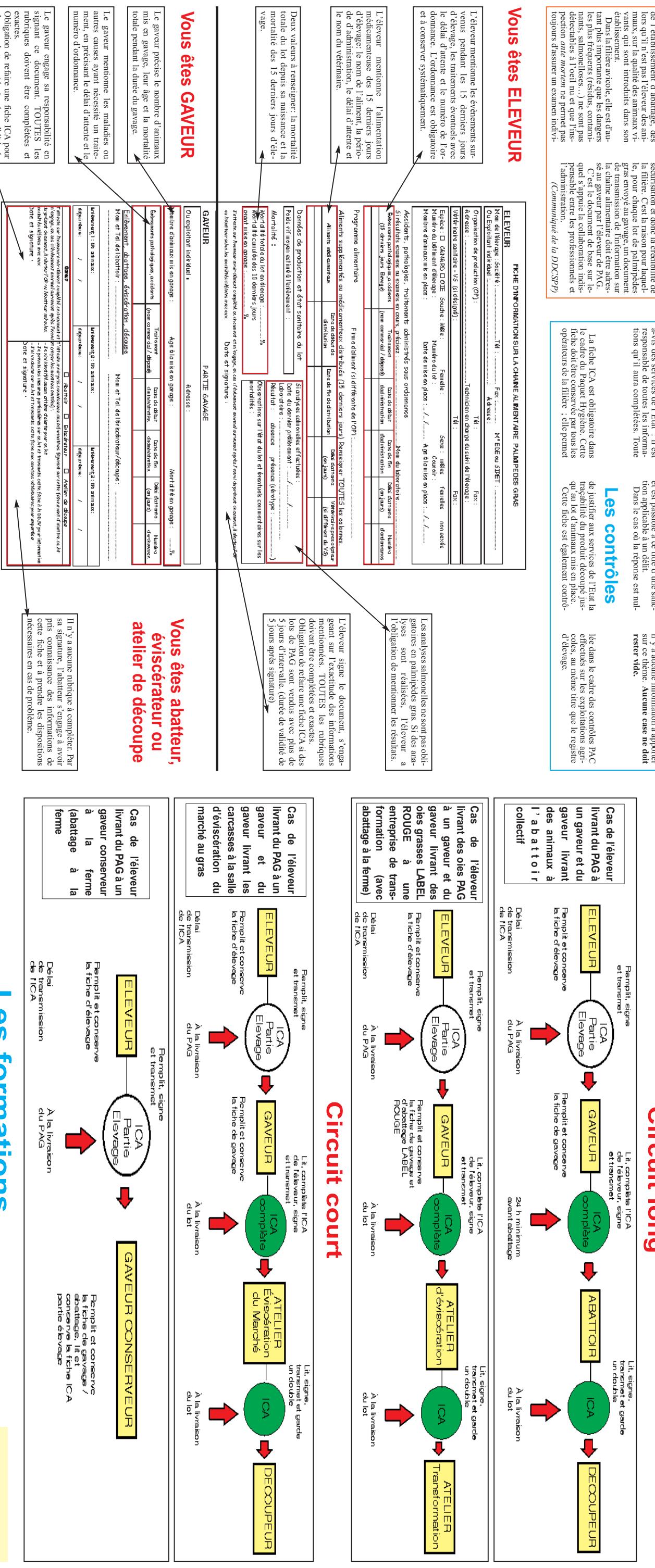
## Les formations

### Circuit long



## Les formations

### Circuit court



## Les formations

### Circuit long

